

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent cinquante et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 6 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la trois cent cinquante et unième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 14 novembre 2011 à 15 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 35.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent cinquantième réunion (26 septembre 2011)
- 3.- Engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives
- 4.- Engagement d'une ou d'un commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme
- 5.- Engagement d'une conseillère ou d'un conseiller pédagogique au Décanat de la gestion académique
- 6.- Engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme
- 7.- Engagement d'une agente ou d'un agent d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 8.- Renouvellement du protocole d'entente cadre avec l'Université Technique de Sofia (Bulgarie)
- 9.- Approbation du protocole d'entente cadre l'Université Quisqueya (Haïti)
- 10.- Période d'information et questions
- 11.- Prochaine réunion (5 décembre 2011)
- 12.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal de la trois cent cinquantième réunion (26 septembre 2011)

2.1 Approbation

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent cinquantième réunion, et ce, sans modifications.

2.2 Affaires en décollant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent cinquantième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de secrétaire au Département des sciences administratives et à l'analyse des besoins du département, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage d'un

poste de préposée ou préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives.

Le comité de sélection, composé de monsieur Stéphane Gagnon, directeur du département, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature externe et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Laure Dubernet à titre de préposée au soutien départemental au Département des sciences administratives.

Madame Dubernet possède environ dix (10) années d'expérience en travail de bureau. Elle travaille actuellement à titre de personne salariée à statut particulier à l'UQO comme préposée au soutien départemental au Département des sciences administratives, et ce, depuis le 26 septembre 2011. Elle a notamment occupé des fonctions d'adjointe administrative de 2001 à 2011 au Conseil canadien pour le contrôle du tabac (CCTC). Elle a complété un diplôme d'études professionnelles en secrétariat (DEP) (1988).

Un membre est surpris de constater que les candidats retenus pour quatre des cinq engagements soumis au comité exécutif pour adoption sont des employés à statut particulier déjà à l'emploi de l'Université et occupant le poste visé. Il se questionne quant à savoir si ces derniers ont bénéficié de prérogatives particulières et si les dossiers des candidats de l'externe ont été traités objectivement.

Le recteur et le vice-recteur à l'administration et aux ressources soulignent que les employés à statut particulier (ou contractuels) sont sélectionnés avec soin et le fait qu'ils soient engagés à titre d'employés réguliers par la suite confirme que le travail de dotation a été fait avec diligence et efficacité et qu'il reflète la qualité des choix. Il précise que, bien souvent, ces employés se voient octroyer un tel statut pour leur permettre de débiter en emploi afin de répondre rapidement aux besoins des unités qui requièrent leurs services, et ce, à la suite de la recommandation dont ils font l'objet de la part du comité de sélection. Dans de tels scénarios, la décision du comité exécutif vient rendre formelle, comme il se doit, la décision d'engagement.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1528 concernant l'engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives (Laure Dubernet); laquelle est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une ou d'un commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste à temps partiel (0,8) de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Annik Gélineau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme, de madame Monique Filiatrault, documentaliste à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, de madame Catherine Séguin, bibliothécaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu cinq (5) candidatures et les a retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Isabelle Caron à titre de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme.

Madame Caron possède deux (2) années d'expérience. Elle travaille actuellement à titre de personne salariée à statut particulier à l'UQO comme commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, et ce, depuis le 17 octobre 2011. Elle a travaillé pendant deux (2) ans comme technicienne en documentation à la bibliothèque de la ville de Laval. Elle a complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de la documentation (2009) ainsi qu'un Baccalauréat en littérature (2004).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1529 concernant l'engagement d'une ou d'un commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (Isabelle Caron); laquelle est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une conseillère ou d'un conseiller pédagogique au Décanat de la gestion académique

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne qu'à la suite de la création d'un poste de conseillère ou conseiller pédagogique au Décanat de la gestion académique (résolution 351-CA-5316), le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Murielle Laberge, doyenne de la gestion académique, de madame Martine Peters, professeure au Département des sciences de l'éducation, de madame Ruth Philion, professeure au Département des sciences de l'éducation, et de madame Ève Pouliot, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu 30 candidatures et a retenu sept (7) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Martine De Grandpré à titre de conseillère pédagogique au Décanat de la gestion académique.

Madame De Grandpré possède environ dix (10) années d'expérience. Elle travaille actuellement à titre de professionnelle à statut particulier à l'UQO comme conseillère pédagogique au Décanat de la gestion académique et ce, depuis le 11 octobre 2011. Elle a été enseignante au secondaire et travaille comme chargée de cours à l'UQO. Elle a complété un Baccalauréat en éducation, français et histoire au secondaire à l'Université de Montréal (2000) ainsi qu'une Maîtrise en éducation à l'UQO (2006).

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1530 concernant l'engagement d'une conseillère ou d'un conseiller pédagogique au Décanat de la gestion académique (Martine De Grandpré); laquelle est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance d'un poste de préposée ou préposé au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Liette Faubert, directrice adjointe du soutien aux études à Saint-Jérôme, de madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu seize (16) candidatures et a retenu six (6) candidatures pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Luce Laliberté à titre de préposée au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme.

Madame Laliberté possède plus de 20 années d'expérience en service à la clientèle qu'elle a cumulées à titre de préposée à la vente et de préposée au service à la clientèle chez Eaton à Montréal. Elle travaille actuellement à titre de personne salariée à statut particulier à l'UQO comme préposée au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, et ce, depuis le 13 juin 2011. Elle a complété un diplôme d'études secondaires à la Polyvalente d'Anjou (1976).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1531 concernant l'engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme (Luce Laliberté); laquelle est jointe en appendice.

7.- Engagement d'une agente ou d'un agent d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance d'un poste d'agente ou d'agent d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Robert Bondaz, registraire, de madame Line Blais, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu deux (2) candidatures et les a retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Geneviève Cousineau à titre d'agente d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants.

Madame Cousineau possède trois (3) années d'expérience. Elle travaille actuellement à titre de professionnelle à statut particulier à l'UQO comme agente d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et ce, depuis le 6 septembre 2011. Elle a été enseignante de français au Cégep de l'Outaouais ainsi qu'attachée d'administration à l'UQO. Elle a complété un Baccalauréat en arts avec une spécialisation en étude de la langue française (2004) et une Maîtrise en lettres françaises (2007) à l'Université d'Ottawa.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1532 concernant l'engagement d'une agente ou d'un agent d'admission et d'inscription au Bureau du registraire et des services aux étudiants (Geneviève Cousineau); laquelle est jointe en appendice.

8.- Renouvellement du protocole d'entente cadre avec l'Université Technique de Sofia (Bulgarie)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que cette demande de renouvellement du protocole d'entente cadre avec l'Université Technique de Sofia découle du désir exprimé par les professeurs Wojtek J. Bock et Tinko Eftimov de poursuivre leur collaboration scientifique. En effet, Monsieur Eftimov a été professeur à l'UQO et est maintenant professeur à l'Université de Plovdiv (Bulgarie) et professeur associé à l'Université Technique de Sofia (Bulgarie). Les professeurs Bock et Eftimov souhaitent poursuivre leur collaboration et l'étendre à la participation d'autres chercheurs, qui mènerait notamment à des échanges d'étudiants. Le renouvellement du protocole d'entente permettra ainsi le développement de nouveaux projets de recherche conjoints entre les deux établissements et que des visites réciproques et des publications conjointes dans des revues scientifiques soient effectuées.

Les productions scientifiques réalisées jusqu'à maintenant par les professeurs Bock et Eftimov justifient le renouvellement de ce protocole d'entente qui permettra la poursuite de la collaboration entre l'UQO et l'Université Technique de Sofia.

Un membre émet la remarque que les en-têtes des deux protocoles d'entente de coopération soumis au comité sont construits différemment. Il est convenu qu'il serait opportun, à l'avenir, d'uniformiser les en-têtes des protocoles d'entente de coopération préparés par l'Université.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1533 concernant le renouvellement du protocole d'entente cadre entre l'Université Technique de Sofia (Bulgarie) et l'Université du Québec en Outaouais (Canada); laquelle est jointe en appendice.

9.- Approbation du protocole d'entente cadre avec l'Université Quisqueya (Haïti)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le 12 janvier 2010, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,0 à 7,3 a frappé Haïti, avec un épicentre situé approximativement à 25 km de sa capitale, Port-au-Prince. Ce séisme a laissé derrière lui un lourd bilan de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abris et a amené une aide internationale sans précédent à devoir se mobiliser pour aider un pays, déjà l'un des plus pauvres de la planète selon la liste du PIB par habitant de 2009 du Fonds monétaire international (FMI), à se reconstruire.

Depuis, le Canada, par le biais de son Agence de développement international (ACDI), a mis en place un plan d'aide à Haïti, échelonné sur 5 ans. Dans un premier temps, les projets devant être présentés à l'ACDI devaient porter sur la reconstruction des infrastructures, la sécurité alimentaire, etc. La reconstruction du système universitaire est maintenant à l'ordre du jour. Il s'agit entre autres de mettre un frein à la fuite des cerveaux en valorisant l'expertise des universités haïtiennes.

Par ailleurs, la professeure Denyse Côté du Département de travail social avait été invitée du 7 au 9 mars 2010 à accompagner son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada à l'époque, lors de ses visites en République d'Haïti et en République dominicaine. La professeure Côté a fait partie de la délégation officielle (avec le maire de Montréal et la vice-rectrice de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF)) puisqu'elle connaît bien la réalité des femmes haïtiennes ayant tissé des liens avec différentes organisations là-bas depuis juillet 1986 (elle s'y est rendue à 20 reprises). Elle travaille présentement sur un projet de recherche du CRDI sur la question des femmes en Haïti.

Denyse Côté a complété à l'été 2011 sa 5^e mission en Haïti depuis le tremblement de terre de janvier 2010. Lors de ces voyages, elle s'y est réunie avec des représentants d'ONU-femmes, de l'Université Quisqueya, de Kay-Fanm ainsi que de la Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes (CONAP). Elle développe présentement un projet de recherche sur les bonnes pratiques d'intervention de groupes de femmes haïtiennes en matière de violence faite aux femmes. Un projet de coopération interuniversitaire est également sur sa table à dessin. Denyse Côté a également accueilli madame Danièle Magloire, coordonnatrice de la CONAP et militante féministe haïtienne, pour une séance de travail sur le thème de la violence faite aux femmes haïtiennes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'entente cadre de coopération proposée avec l'Université Quisqueya. Cette entente permettra notamment de présenter une ou plusieurs demandes de financement à être soumises à l'ACDI, pour un projet visant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'enseignement, pour lequel l'expertise de la professeure Denyse Côté serait sollicitée. Le projet présentement en élaboration vise à mettre en place un programme d'études appliquées sur le genre menant à l'obtention d'un certificat. Les principaux employeurs en Haïti intéressés par cette formation sont les ONG et OI, pour

lesquelles les compétences en genre sont maintenant devenues des conditions d'embauche. La mise en place de ce nouveau programme répondrait donc à un besoin social (égalité hommes-femmes) et économique (embauche de professionnels haïtiens formés).

Un membre fait part de son appréciation quant à cette entente et dit souhaiter obtenir de plus amples informations sur les diverses ententes conclues par l'UQO. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche déposera, lors de la réunion du conseil d'administration du 12 décembre prochain, un tableau répertoriant les différentes ententes qui lient l'UQO à des partenaires internationaux.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 351-CX-1534 concernant l'approbation du protocole d'entente cadre avec l'Université Quisqueya (Haïti); laquelle est jointe en appendice.

10.- Période d'information et questions

Aucune question ou information.

11.- Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du comité exécutif, prévue pour le lundi 5 décembre 2011 à 16 h 30, devra être modifiée puisque le recteur et président du comité a déjà un engagement qui l'empêche de se rendre disponible à cette période précise. On évoque la possibilité de tenir cette réunion, le lendemain, le mardi 6 décembre 2011. Le secrétaire général verra à confirmer rapidement auprès des membres les coordonnées de cette rencontre.

12.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 15.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt

Le secrétaire, Luc Maurice